

LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

"JEAN-BAPTISTE BROCHIER" A MARSEILLE

Guy DAHER, Marie-France CHATENET
Pierre CROUX, Architectes D.P.L.G.



UN ESPACE A VOCATION SCOLAIRE

Étroit dans sa partie Sud, le terrain s'élargit au Nord à l'emplacement d'un espace boisé de qualité classé au POS. Cette contrainte a été utilisée comme une volonté architecturale : édifiaée sur la limite administrative la longue façade biaisée des Ateliers entaillée par le préau, s'ouvre généreusement sur cet espace vert. Ici le bâtiment est bien assis, large, compact, épais.

Là où le terrain se rétrécit, il s'affine et glisse latéralement inscrivant en négatif l'impact du bâtiment voisin sur lequel il s'aligne pour mieux s'en éloigner : les classes qui s'ouvrent en façade Est ont ainsi un recul visuel par rapport au masque du bâtiment voisin existant.

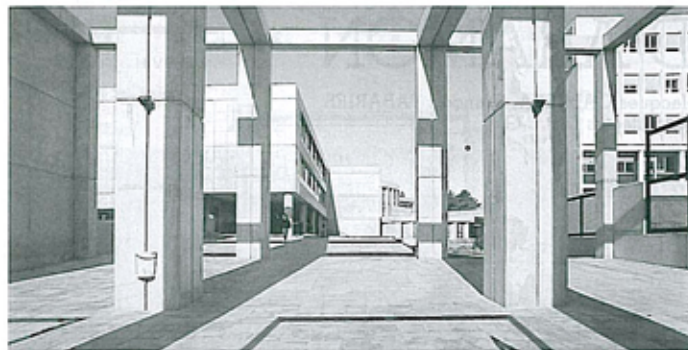
L'adaptation optimum au terrain a conduit à créer une distribution verticale principale par demi-niveaux



de 1,50 m.

L'espace créé est constitué par deux cylindres concentriques (béton brut de décoffrage) avec un espace vide au centre. Véritable cœur de l'édifice, ce lieu de convergence et d'animation

est imprégné en permanence par les éléments positifs du site (végétation, soleil, lumière, ciel) diffusés par une couverture en pointe de diamant partiellement vitrée et par une grande paroi de verre donnant sur le préau.



Photos Albert LAUBERT

Cet espace central constitue l'articulation des divers volumes dont la géométrie dictée par celle du terrain correspond à des fonctions d'enseignement distinctes.

UN ESPACE A VOCATION URBAINE

En façade urbaine les logements restituent l'échelle domestique au sein d'un portique monumental à l'échelle urbaine.

En bordure de l'avenue Mireille Lauze, une contrainte urbanistique impose de construire en ordre continu d'une limite séparative à l'autre.

En prolongeant la trame structurelle des logements, les architectes ont réglé ce problème par la réalisation d'un portique monumental qui se termine sur le mitoyen Est.

Tout en assurant la continuité urbaine, seul un traitement en creux pouvait permettre de créer un espace de liaison entre la rue et le lycée, sous la forme d'un parvis, lieu d'attente des élèves, lieu d'échanges et de discussion avant ou après les cours, lieu d'absorption du flot d'élèves aux heures de pointe des sorties avant la dispersion dans les rues avoisinantes.

UNE ARCHITECTURE QUI EXPLOITE LES POTENTIALITES D'UN SYSTEME CONSTRUCTIF

Dès l'origine du concours une procédure d'ensemblier "Concepteur-Constructeur" orientait la réflexion des architectes sur l'utilisation du système constructif SOBEA, en fixant les limites de la préfabrication en exploitant les potentialités de répétitivité ; de rythme et d'ordonnement du système.

- par le redécoupage fictif du panneau : (faux joints secondaires et primaires) visant à annuler l'effet même de panneau par une assimilation des vrais joints donnant une connotation carreaux de céramique, intégrant les proportions des ouvertures.

- par le travail sur la matière et sur la couleur : mariage du béton brut parfaitement lisse avec le même béton teinté au PRELOR bleu pour mettre en évidence le calepinage des panneaux (tous les joints restent bruts), et affirmer le découpage volumétrique et le jeu des pleins et des vides.

Un traitement de surface complémentaire, assure la protection hydrofuge et anti-salissure des bétons, contribuant à donner l'image d'une Architecture clairement lisible, faite pour durer et résister aux dégradations du temps.

Entreprises :

ENTREPRISE GENERALE
SOBEA, Marseille
OCEAN Traitement des façades, La Ciotat
1 % DECORATION :
LAURO André, Sculpteur